



Cabinet du Secrétaire d'Etat
chargé de l'aménagement du territoire

Paris, le 17 mars 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hubert FALCO soutient la candidature de l'Espace Causses-Cévennes au patrimoine mondial de l'UNESCO :

Déplacement en Lozère, en Aveyron et dans l'Hérault

Suite à la candidature de l'Espace Causses-Cévennes à une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO en juillet prochain lors de la réunion annuelle de Séville, Hubert FALCO, secrétaire d'Etat chargé de l'aménagement du territoire, se déplacera jeudi 19 mars en Lozère, en Aveyron et dans l'Hérault afin de manifester le soutien de l'Etat à cette candidature comme paysage culturel, construit autour de l'agro-pastoralisme*.

Hubert FALCO annoncera lors de cette visite un soutien financier à l'association pour la promotion de la candidature UNESCO et surtout l'appui de l'Etat à la démarche de préservation et de valorisation du territoire, de l'agropastoralisme, de l'AOC Roquefort, des richesses culturelles et touristiques.

Le secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire se rendra sur trois sites emblématiques de l'identité de cette région : Le Massegros en Lozère où il visitera une laiterie d'AOC Roquefort et rencontrera des producteurs de lait de brebis, la cité templière de Sainte-Eulalie de Cernon en Aveyron, puis direction l'Hérault, à la ferme départementale de la Vernède, au cœur des traditions pastorales des grandes Causses.

Il s'agit d'un des tous premiers territoires proposés au classement du patrimoine mondial de l'UNESCO qui ne soit pas soit un bien culturel (ex les citadelles de Vauban ou le Mont-Saint-Michel) ou un bien naturel au sens strict (ex le cirque de Gavarny), mais **un paysage façonné par l'activité humaine. On est au cœur de ce qui doit inspirer le développement durable des territoires** : entre développement et préservation, se développent des activités économiques en symbiose avec l'environnement, la nature, les paysages, l'identité et la diversité des territoires.

Contact presse :

Christelle de Crescenzo 01 40 81 34 21 / 06 37 37 91 64

L'Espace Causses-Cévennes est une source d'inspiration pour la territorialisation du Grenelle Environnement et ce déplacement s'inscrit pleinement dans la priorité donnée par Jean-Louis BORLOO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, à une politique d'aménagement du territoire au service du développement durable.

***L'agro-pastoralisme**

Le pastoralisme est défini comme un système d'élevage qui utilise en grande partie les ressources végétales spontanées pour le pâturage, le plus souvent de façon extensive, soit sur l'exploitation même, soit dans le cadre de la transhumance ou du nomadisme

L'agro-pastoralisme méditerranéen se caractérise par le contexte suivant :

- l'influence du climat méditerranéen (été sec à très sec, hiver doux à froid)
- un relief qui fait une large place à la moyenne et parfois la haute montagne, ce qui engendre une grande variété de milieux selon le substrat, l'altitude, l'exposition et la végétation, et fournit les conditions de la transhumance ;
- des sols généralement de faible productivité ;
- un élevage principalement ovin, souvent associé aux caprins, localement aux bovins, aux équidés ou aux camélidés ; certains de ces troupeaux ont conservé des races domestiques locales, produits du savoir-faire des éleveurs et supports de leur identité ;
- une des régions, sur 3 continents, de plus grande biodiversité de la planète, en même temps que très anthropisée ;
- une histoire pluri-millénaire d'interactions au sein de cet ensemble, débouchant sur une mosaïque de systèmes agraires et de milieux plus ou moins ouverts ;
- un ensemble régional où ont pris naissance les trois grandes religions monothéistes, pour lesquelles le berger et son troupeau constituent une symbolique forte.

Dans ce contexte, les sociétés agro-pastorales du bassin méditerranéen ont mis au point des systèmes adaptés et complexes, alliant pastoralisme, cultures et forêts, exploitations intensives et extensives (la plupart du temps mixtes et à des degrés variables dans le temps et l'espace), sédentarité, nomadisme et transhumance.

Programme :

- 10h15** Visite d'une exploitation agricole, la Vernède, au cœur des traditions pastorales des Causses Méridionaux
- 11h15** Départ pour « Ste Eulalie de Cernon » (Aveyron)
- 11h35** Visite de la cité Templière + déjeuner + discours
- 14h00** Départ pour « le Massegros » (Lozère)
- 14h25** Visite de la laiterie du Massegros et, sur site, rencontre avec les producteurs de lait de brebis des Causses (Lozère et Aveyron)
- 15h25** Départ pour Millau (passage par le viaduc)
- 15h40** Fin de la visite.

Les journalistes sont invités à suivre le ministre tout au long du déplacement.

Contact presse :

Chrystelle de Crescenzo 01 40 81 34 21 / 06 37 37 91 64
